



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

OBJET : Demandes de dérogations mineures

AVIS PUBLIC
Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le mardi 6 mai 2025 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Lot numéro 5 146 857 du cadastre du Québec (17, rue de la Plage-Beauchesne)

Demande portant le numéro 2025-04-0004 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'un garage ayant une hauteur de mur d'au plus 4.90 mètres comparativement aux 3.5 mètres autorisés, le tout contrairement à l'article 5.4.2.1 du règlement de zonage numéro 003-2013.

Lot numéro 5 145 100 du cadastre du Québec (72, rue de l'Érablière)

Demande portant le numéro 2025-04-0005 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre le lotissement d'un futur lot 6 669 212 ayant un frontage de 6 mètres plutôt que 50 mètres minimum et le lotissement d'un futur lot 6 669 211 ayant un frontage de 44 mètres plutôt que 50 mètres minimum, le tout contrairement à l'article 5.1.2 a) du règlement de lotissement numéro 004-2013.

Lot numéro 6 317 488 du cadastre du Québec (98, rue du Boisé)

Demande portant le numéro 2025-04-0006 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'une remise ayant une superficie d'au plus 48 mètres carrés comparativement aux 25 mètres carrés autorisés, le tout contrairement à l'article 5.4.4 d) i) du règlement de zonage numéro 003-2013.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 15 AVRIL 2025.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 15 avril 2025 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 079-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 avril 2025.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière